

aeesuisse • Falkenplatz 11 • 3012 Berne • info@aeesuisse.ch

Communiqué de presse

Berne, le 23 septembre 2026

« Réseau express » : la voie est libre pour un développement plus rapide du réseau local

Berne. Le Conseil national a réglé aujourd'hui, lors de la procédure de conciliation sur le « Réseau express », les points décisifs pour le développement du réseau de distribution. Des mesures importantes sont ainsi adoptées, qui permettront d'intégrer plus rapidement les énergies renouvelables dans le réseau. L'aeesuisse salue cette avancée majeure et demande que le projet soit rapidement adopté et mis en œuvre sans tarder par le Conseil fédéral.

Le développement des énergies renouvelables passe par l'extension et le perfectionnement du réseau de distribution dans les villages et les quartiers. Le Parlement a donc définitivement adopté plusieurs mesures visant à simplifier les procédures et à réduire la bureaucratie :

- En cas de manque de place, les postes de transformation peuvent être installés plus facilement en dehors de la zone à bâtir.
- L'ESTI peut autoriser a posteriori les installations du réseau de distribution de niveau 5 situées dans la zone à bâtir. Ça permet de gagner entre un an et un an et demi.
- Les systèmes de stockage d'énergie pour l'électricité et la chaleur peuvent être construits plus facilement en dehors de la zone à bâtir.
- Les installations du réseau de distribution supérieures à 1 kV bénéficient d'un statut d'intérêt national, par exemple quand l'extension du réseau est nécessaire à cause d'un parc éolien ou d'une grande installation photovoltaïque.
- Les lignes à très haute tension existantes peuvent être remplacées ou renouvelées sur leur tracé actuel. Comme il n'est plus nécessaire d'étudier d'autres variantes, la phase de planification est nettement raccourcie.

La transition énergétique se passe au village et dans le quartier

Dès le début, l'aeesuisse, en collaboration avec les membres de son groupe d'experts « Réseaux énergétiques », s'est engagée en faveur d'améliorations aux niveaux inférieurs du réseau. Dans son projet, le Conseil fédéral avait principalement prévu des allègements pour le réseau de transport de Swissgrid. Grâce aux décisions du

Parlement, l'extension des réseaux locaux devrait désormais avancer beaucoup plus vite et l'intégration des énergies renouvelables devrait devenir plus simple.

« La transition énergétique ne se joue pas au niveau des grandes lignes de transport, mais dans les villages et les quartiers. C'est précisément là que le Parlement a agi avec le « Réseau express ». Il faut maintenant que ça aboutisse vite et que la loi entre en vigueur rapidement pour que les installations solaires, les pompes à chaleur et les systèmes de stockage puissent être raccordés plus vite au réseau », explique Fabienne Thomas, co-directrice d'aeesuisse.

Plus d'informations

Fabienne Thomas, co-directrice aeesuisse | 079 919 11 82

Simon Dalhäuser, responsable communication aeesuisse | 079 772 06 56

L'aeesuisse est l'association faîtière de l'économie pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elle représente les intérêts de 35 associations de branche et de 550 entreprises en Suisse. Dans ce sens, aeesuisse s'engage auprès de l'administration, de la politique et de la société en faveur d'une politique énergétique et climatique progressiste et durable et s'oriente pour cela vers la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 et la réalisation des objectifs climatiques de Paris.